



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC LES HOPITAUX PARIS EST VAL-DE-
MARNE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF
LABEL VILLE D'ART ET D'HISTOIRE**

**DÉCISION N° DM-26-158
EN DATE DU 11 MAI 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-26-217 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre Girard, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT les dispositions prises par les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne situés 12/14, rue du Val d'Osne 94410 Saint-Maurice, représentés par sa Directrice, Madame Nathalie PEYNEGRE, pour permettre des visites commentées au grand public dans le cadre du dispositif « Ville d'art et d'histoire » ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'enrichir les offres grand public du dispositif « Ville d'art et d'histoire » ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention de partenariat avec les Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne 12/14, rue du Val d'Osne 94410 SAINT-MAURICE représentés par sa Directrice Générale, Madame Nathalie PEYNEGRE afin de permettre au grand public de bénéficier des visites commentées organisées par la ville de Vincennes dans le cadre du dispositif « Ville d'art et d'histoire » du site des hôpitaux Paris Est Val-de-Marne à Saint-Maurice (94410).

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au Maire chargé de la culture, du
patrimoine et du tourisme,

Signé

Pierre GIRARD

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télerecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260511-lmc1H14182H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/05/2026
Date de Publication : 11/05/2026